

Indice semestriel des prix de la construction

Tous les ans, en janvier et en juillet, un indice des prix à la construction dans la série A2 des indicateurs rapides est publié. Les variations de prix dans le bâtiment (par différents corps de métier) sont constatées semestriellement au moyen d'une enquête se référant respectivement au mois d'avril et au mois d'octobre. Tous les dix ans, une enquête ayant pour objet de déterminer la pondération d'un corps de métier dans le prix total de la construction est réalisée auprès des architectes et des promoteurs. Notons que l'indice des prix à la construction retrace uniquement les prestations de la branche d'activité « construction ». Les autres frais se rapportant à la construction (p.ex. le prix du terrain) ne sont pas couverts par l'indice.